

REPUBLIQUE FRANCAISE

Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunévillois

Nombre de membres dont
le conseil doit être
composé : 15

Nombre de conseillers en
exercice : 29

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-deux, le trente Mars à vingt heures, les Membres du Comité de pole, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 21/03/2022 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : Philippe DANIEL, président.

Etaient présents :

Jean-Claude BAZIN, Philippe ARNOULD, Didier BOURDON, Fabrice BOYER, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Gérard RITZ, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME

Mandat de procuration :

Absents/Excusés : Jocelyne CAREL, Rose-Marie FALQUE, Christian GEX, Linda KWIECIEN, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Jonathan KURKIENCY, Thierry MERCIER, Catherine PAILLARD, René WAGNER

Voix consultatives : Sophie LEHE et Claude RICHARD étaient excusés.

Secrétaire de séance : Monsieur Bruno MINUTIELLO

Membres présents.....20
Absents ayant donné mandat de procuration.....0
Absents.....10
Votants.....20

Délibération 2022 0019

Finances :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
20	20	20	0	0	0

**FINANCES : AFFECTATION DE RESULTATS DU BUDGET ANNEXE
TRANSPORT / MOBILITÉ 2021**

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement 2021 de : 163 168,31 €
Un excédent reporté de : 806 027,29 €
Soit un résultat de l'exercice cumulé de : 969 195,60 €

Un excédent d'investissement 2021 de : 52 422,18 €
Un excédent des restes à réaliser de : 316 340,00 €
Soit un excédent de financement de : 368 762,18 €

Après avis favorable du bureau de pôle, et après avoir approuvé le compte administratif du budget annexe transport / mobilité de l'exercice 2021, le Comité de pôle à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2021 excédent:	969 195,60 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	0,00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	969 195,60 €
Résultat reporté d'investissement (001) excédent :	52 422,18 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 5 avril 2022
Philippe DANIEL
Président.

